



FORCE PUBLIQUE

Bulletin d'information du Secrétariat
intersyndical des services publics



PRINTEMPS 2016

Mot des présidences

La solidarité pour faire des avancées

Au moment de tirer un trait sur la négociation des conventions collectives du secteur public, nous jugeons essentiel de souligner la vaste mobilisation des membres de nos organisations. Vous avez fait toute la différence dans l'issue de ces pourparlers. L'entente de principe du Front commun est le résultat des efforts combinés de tout un chacun, et nous en sommes très fières!

Qu'il s'agisse de la manifestation qui a réuni plus de 150 000 personnes dans les rues de Montréal le 3 octobre, des innombrables rassemblements qui ont eu lieu aux quatre coins du Québec ou encore des quatre journées de grève, dont une regroupant le plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs au Québec depuis 1972, les moyens de pression et la mobilisation ont été au cœur d'une stratégie de négociation qui a porté ses fruits.

Les efforts soutenus du SISP, en collaboration avec nos partenaires du Front commun, auront permis d'obtenir une entente de principe négociée que vous avez entérinée. Il faut l'affirmer: dans le contexte difficile où se sont tenues les négociations, cette entente représente une victoire importante pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public.

Rappelons les offres faméliques mises sur la table par le Conseil du trésor en décembre 2014: 3% d'augmentations salariales sur cinq ans, avec deux années de gel, sans oublier des propositions de réformes majeures de notre régime de retraite.

Les travailleuses et les travailleurs représentés par le SISP ont pu marquer des avancées notables par rapport à ces offres, notamment en bonifiant les augmentations salariales, en réglant des iniquités entre les corps d'emploi par les relativités salariales, en conservant les différentes primes et en préservant l'intégrité de notre régime de retraite pour une part considérable des membres.

Plus important encore, en affichant une solidarité à toute épreuve, en véhiculant un message foncièrement positif, en démontrant l'ampleur de notre mobilisation et en ralliant



Les trois présidentes du SISP: Lucie Martineau (SFPQ), Louise Chabot (CSQ) et Carolle Dubé (APTS)

l'opinion publique, nous sommes parvenus à faire fléchir un gouvernement idéologue et entêté. C'est une leçon qu'on aurait tort de négliger après deux années passées sous le sceau des politiques d'austérité.

La lutte pour les services publics se poursuit

Au-delà de la fin de ces négociations, beaucoup de travail reste à accomplir pour défendre et promouvoir l'accessibilité à des services publics de qualité partout au Québec.

Dans la prochaine année, nous serons à pied d'œuvre pour obtenir un meilleur financement dans l'éducation, la santé et les services sociaux de même que les ministères et organismes gouvernementaux. Nous proposons des solutions novatrices et progressistes pour mieux financer nos services sans affecter les familles de la classe moyenne et les plus démunis. Nous déploierons en outre des efforts importants pour qu'Ottawa et Québec intensifient leurs actions contre l'évitement fiscal et le recours aux paradis fiscaux.

De plus, puisque le resserrement des liens de solidarité et la lutte pour une plus grande justice sociale sont au cœur des préoccupations du SISP, nous participerons activement au Forum social mondial, qui se tiendra à Montréal en août.

L'année 2016 s'annonce ainsi particulièrement chargée. Nous prenons les services publics à cœur, et entendons poursuivre leur défense et leur promotion avec l'énergie, la rigueur et la détermination qui sont propres au SISP.



Mettons fin à l'ère des paradis fiscaux

Oxfam-Québec et le collectif Échec aux paradis fiscaux, dont le SISF est membre, ont lancé ce printemps une campagne de sensibilisation sur les impacts des paradis fiscaux. L'objectif est de créer une vaste mobilisation de la société civile afin de pousser les gouvernements québécois et canadien à mettre un terme à l'ère des paradis fiscaux.

L'impôt occupe une place centrale dans le fonctionnement de toute société démocratique. En payant sa juste part, chacun participe au développement de la société et de son économie. À l'heure actuelle, beaucoup d'entreprises et de personnes fortunées utilisent les paradis fiscaux pour éviter de payer de l'impôt tout en profitant des avantages sociaux et économiques que procurent les services publics et les programmes sociaux. Nous devons mettre fin à cette injustice.

Loin d'être un phénomène marginal, les paradis fiscaux sont au cœur de l'économie mondialisée. Selon la Banque des règlements internationaux, la moitié des transactions financières à l'échelle mondiale implique aujourd'hui des comptes offshore localisés dans des paradis fiscaux. Ainsi, de 21 000 à 32 000 milliards de dollars étaient placés dans ces comptes en 2010.

Chez nous, les sommes qui transitent par les paradis fiscaux gagnent aussi du terrain d'année en année. Selon l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), de 1987 à 2014, les investissements directs canadiens dans les sept principaux paradis fiscaux ont été multipliés par 37,6, alors que le PIB du Canada ne l'a été que par 3,3 au cours de la même période. D'après les données de Statistique Canada, ces investissements atteignaient près de 200 G\$ en 2014 dans les dix principaux paradis fiscaux.

Ces faits montrent clairement l'ampleur démesurée du problème. Les lois et les règles fiscales doivent impérativement évoluer afin de mettre un terme définitif à ce système. C'est précisément l'objectif de la campagne que nous lançons conjointement avec Oxfam-Québec.

Sur la scène internationale, des initiatives visant à empêcher l'évitement de l'impôt ont d'ores et déjà fait l'objet d'un accord. Le G20 a chargé l'OCDE d'élaborer le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting ou érosion des bases fiscales et transfert des profits). Il s'agit d'un plan d'action comportant une quinzaine de mesures de lutte contre les paradis fiscaux auquel le Canada a souscrit.

Au Québec, le ministère des Finances a également fait un pas dans la bonne direction l'année dernière. Dans la foulée des scandales financiers qui ont éclaté au grand jour en Suisse et au Luxembourg en 2015, le gouvernement a mis sur pied une commission parlementaire sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux. Appelé à témoigner, le ministère a reconnu la portée du problème et évalué ses pertes fiscales annuelles à plus d'un milliard de dollars.

Il s'agit d'un début de prise de conscience de la part des autorités politiques. Les gouvernements doivent en faire plus et adopter des mesures musclées afin d'interdire définitivement les stratagèmes d'évitement fiscal.

La campagne du collectif Échec aux paradis fiscaux et d'Oxfam-Québec se poursuivra jusqu'en 2017. Plusieurs activités seront au programme et nous vous invitons à suivre de près le déroulement de la campagne.

FAITES PRESSION SUR VOS ÉLUS...

Faites pression sur vos élus et exprimez votre opposition aux paradis fiscaux en signant la pétition en ligne disponible à l'adresse suivante :

<https://act.oxfam.org/quebec/mettons-fin-a-l-ere-des-paradis-fiscaux>

Le régime d'assurance médicaments entièrement public : une solution novatrice et économique

Le coût des médicaments est en constante progression depuis une vingtaine d'années au Québec. Atteignant près de 7,5 G\$ en 2012, il s'agit du deuxième poste budgétaire en santé après les services de soins. Par ailleurs, une étude récente de l'Université de la Colombie-Britannique révèle que, même en tenant compte de l'âge de la population, les dépenses en médicaments prescrits par personne sont 30 % plus élevées au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Il est plus que temps pour le gouvernement d'agir. Le Québec doit sans plus attendre instaurer un régime d'assurance médicaments entièrement public.

Assorti de mesures de contrôle des coûts du médicament et des règles d'encadrement de l'industrie pharmaceutique, un régime d'assurance médicaments entièrement public permettrait de générer des économies substantielles et de donner un meilleur accès aux médicaments à l'ensemble de la population. Selon les plus récentes estimations du professeur Marc-André Gagnon, expert reconnu en la matière, la création d'un tel régime entraînerait des économies de 828 M\$ pour le Québec.

Plusieurs pays de l'OCDE, dont la France, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et la Suède, disposent aujourd'hui d'un régime semblable qui, au fil du temps, a donné des résultats enviables. Il s'agit d'une solution réaliste qui a fait ses preuves ailleurs dans le monde.

Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, reconnaît d'ailleurs que le Québec pourrait épargner de 600 à 800 M\$ en regroupant les achats. Nous sommes en droit de nous demander pourquoi le gouvernement du Québec ne donne pas suite à ce projet novateur permettant des économies substantielles. Il s'agirait d'une avenue bien plus porteuse que d'imposer davantage de compressions budgétaires ne permettant que des économies de bouts de chandelles.

Plus de 400 organismes de la société civile, dont le SISF, militent pour la création d'un tel régime. La coalition Solidarité santé a récemment lancé la campagne Le remède aux coupures, ça existe! En vous rendant en ligne au remedeauxcoupures.cssante.com, vous pourrez signer la lettre d'appui et l'envoyer directement par courriel à votre député et aux ministres concernés. Nous croyons fermement que c'est en sensibilisant la population et nos décideurs aux avantages d'un régime d'assurance médicaments entièrement public que nous parviendrons à faire de ce projet une réalité.

Réduire les versements au Fonds des générations pour assurer la pérennité des services publics

Saviez-vous que le Québec, en plus d'avoir atteint l'équilibre budgétaire, était en situation de surplus effectifs depuis deux ans déjà? Malgré cela, les compressions, les hausses de tarifs et autres politiques d'austérité en tout genre se poursuivent comme si nous n'avions aucune marge de manœuvre, ce que nous répète le gouvernement tous les jours.

Dans les faits, si les deuxième et troisième budgets présentés par le ministre Carlos Leitão arrivent à l'équilibre entre les revenus et les dépenses de l'État, il faut savoir que plusieurs centaines de millions sont versés annuellement au Fonds des générations, l'un des outils mis en œuvre pour réduire la dette du Québec. La gestion du Fonds est confiée à la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui a pour mandat de faire fructifier les investissements. Le gouvernement espère ainsi obtenir des rendements supérieurs à l'intérêt payé sur la dette.

Nous ne sommes pas opposés à cette stratégie de remboursement de la dette, mais nous n'adhérons pas du tout à l'approche agressive adoptée par le gouvernement pour y arriver.

En 2010, le Québec adoptait de nouveaux objectifs financiers : le ratio de la dette brute par rapport au produit intérieur brut (PIB) devra diminuer et atteindre 45 % en 2026. À titre indicatif, celui-ci était de 55,1 % au 31 mars 2015.

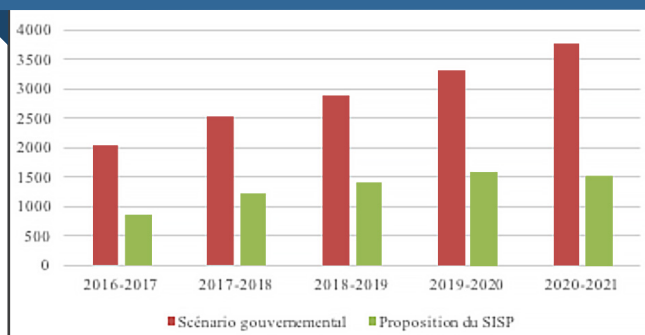
Pour atteindre cette cible, le gouvernement a choisi d'accroître considérablement les sommes versées au Fonds des générations. Celles-ci passeront de moins de 1 G\$ en 2012-2013 à plus de 3,4 G\$ en 2019-2020.

Dans un contexte où nos services publics manquent cruellement de financement, où des investissements majeurs doivent être faits en infrastructures et où l'ensemble de nos réseaux est mis sous pression par une croissance anémique des dépenses, il serait plus prudent de réaffecter une partie de ces versements au financement des services publics.

L'accroissement des versements au Fonds des générations réduit en effet de façon marginale le ratio dette/PIB. Il prive par contre l'État de ressources considérables pour financer les services publics et les programmes sociaux. Or les objectifs que le gouvernement tente d'atteindre ne justifient aucunement une telle stratégie. Si les investissements au Fonds des générations se poursuivent selon les paramètres actuels, le ratio dette/PIB s'élèvera à 40,9 % en 2026, dépassant de loin l'objectif de 45 %. En d'autres mots, le gouvernement va trop vite, et les cibles de réduction de la dette pourraient être respectées tout en diminuant substantiellement les versements au Fonds des générations.

Le SISF propose de réduire ces versements de 1,3 G\$ à 2 G\$ par an au cours des cinq prochaines années, dégageant ainsi une marge de manœuvre appréciable pour réinvestir dans les services publics. Durant cette période, les versements au Fonds se situeraient tout de même entre 800 M\$ et 2 G\$ chaque année. Cette stratégie plus prudente de réduction de la dette permettrait au Fonds des générations de continuer de croître tout en accordant davantage de ressources à nos services publics.

Versements au Fonds des générations (M\$)

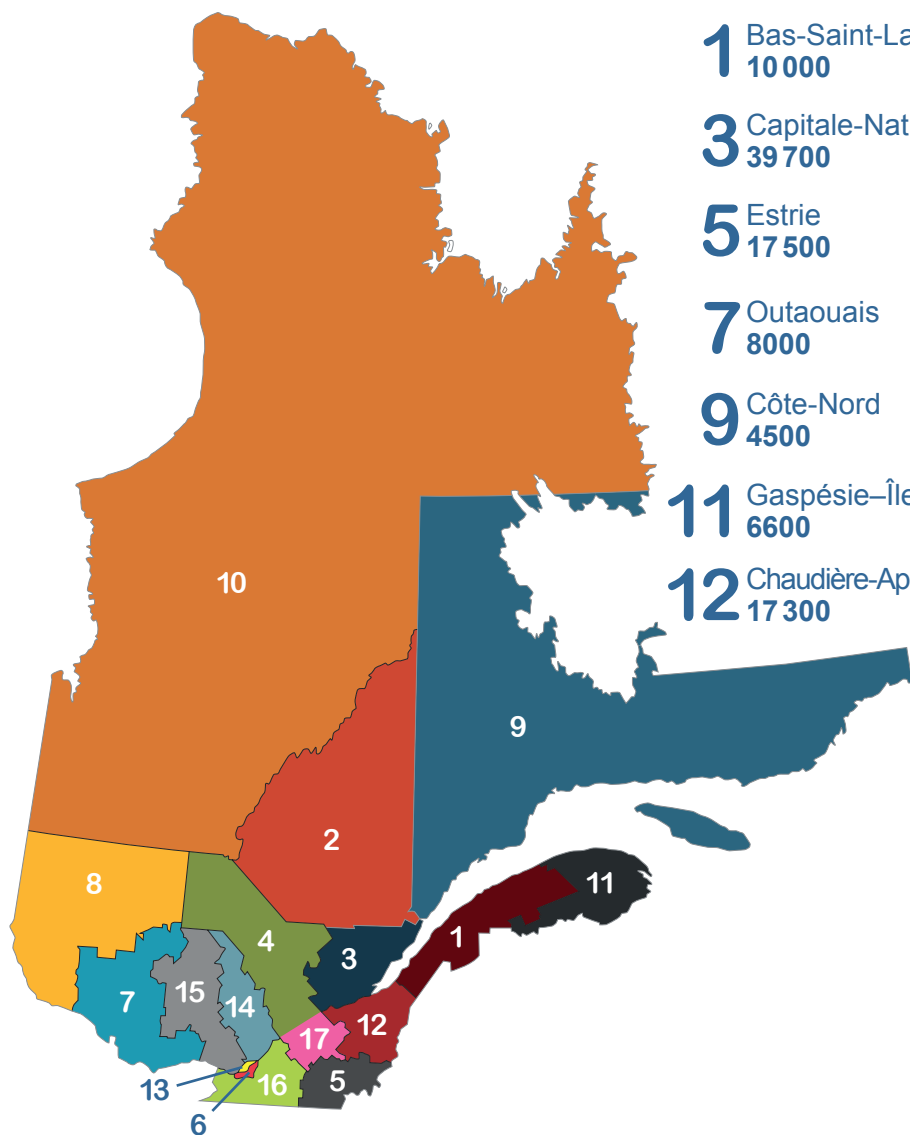




Le 12^e Forum social mondial, qui aura lieu à Montréal du 9 au 14 août, est un lieu de rassemblement, d'échange et d'expression auquel participera le SISP. Cette édition du FSM marquera l'histoire comme étant la première à se tenir dans un pays de l'hémisphère nord. Les participants auront la chance de se renseigner et d'interagir avec nombre d'organisations et d'associations œuvrant à trouver des solutions à la crise planétaire qui affecte aujourd'hui l'humanité. Le FSM a pour vocation de construire ensemble, dans un élan de solidarité internationale, un monde meilleur. Un autre monde est nécessaire. En joignant nos efforts, il devient possible!

Pour vous inscrire en ligne : fsm2016.org

LE SISP, UNE FORCE DANS CHACUNE DES RÉGIONS!



1 Bas-Saint-Laurent
10 000

2 Saguenay-Lac-Saint-Jean
14 500

3 Capitale-Nationale
39 700

4 Mauricie
13 500

5 Estrie
17 500

6 Montréal
37 000

7 Outaouais
8 000

8 Abitibi-Témiscamingue
7 300

9 Côte-Nord
4 500

10 Nord-du-Québec
1 400

11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
6 600

12 Chaudière-Appalaches
17 300

13 Laval
13 100

14 Lanaudière
13 700

15 Laurentides
13 700

16 Montérégie
43 900

17 Centre-du-Québec
10 000

Total
271 700